



Les objectifs Les enjeux

La Commune de Puymoyen souhaite valoriser le bourg en aménageant plusieurs rues :



Les objectifs pour l'aménagement du centre bourg



ENJEU 1 : Les bâtiments inscrits monuments historiques :
L'église médiévale
Une concertation forte avec l'Architecte des Bâtiments de France
Un projet respectant le patrimoine historique

ENJEU 2 : Un regard sur le patrimoine local
Des façades à mettre en valeur
Des alignements bâtis à conserver
Des éléments de patrimoine : murs en pierres, porche
Le végétal deviendra dominant
Les pavés en pierres et le béton de calcaire sont les 2 seuls éléments du construit
Un projet minimaliste et respectant les matériaux locaux

ENJEU 3 : Les déplacements doivent réintroduire des images qualitatives :
La traverse et la perspective vers le centre
L'espace central doit retrouver une unité fonctionnelle mais aussi bien lisible.
Un aménagement adapté à chaque type de voie
Travailler les ambiances urbaines
Une trame générale de déplacements doux avec des déplacements doux lisibles

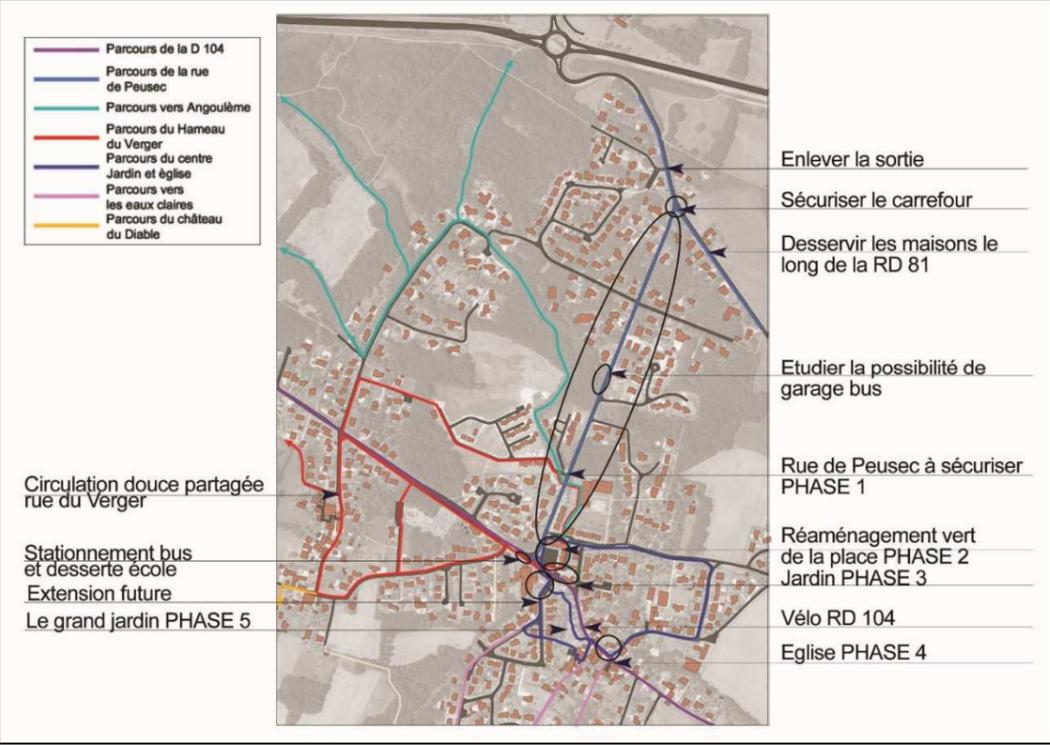
ENJEU 4 : Un regard le végétal, et la déminéralisation des sols
Des sols perméables
Un végétal facile à mettre en œuvre et simple à entretenir: l'exemple de la nature, ou l'urbanisme végétal.
La « trame brune » devra être plus importante.
Un projet réintroduisant la nature

ENJEU 5 : La sécurité et la vie locale
Prioriser le piéton
Assurer la sécurité des déplacements
Réfléchir à la place de l'habitant, de l'enfant, du piéton et à la place de la voiture et de son stationnement dans toutes les voies concernées
Renforcer la dynamique locale en mettant en valeur les espaces publics et en améliorant le fonctionnement des commerces et équipements



Les intentions

Rue de Peusec

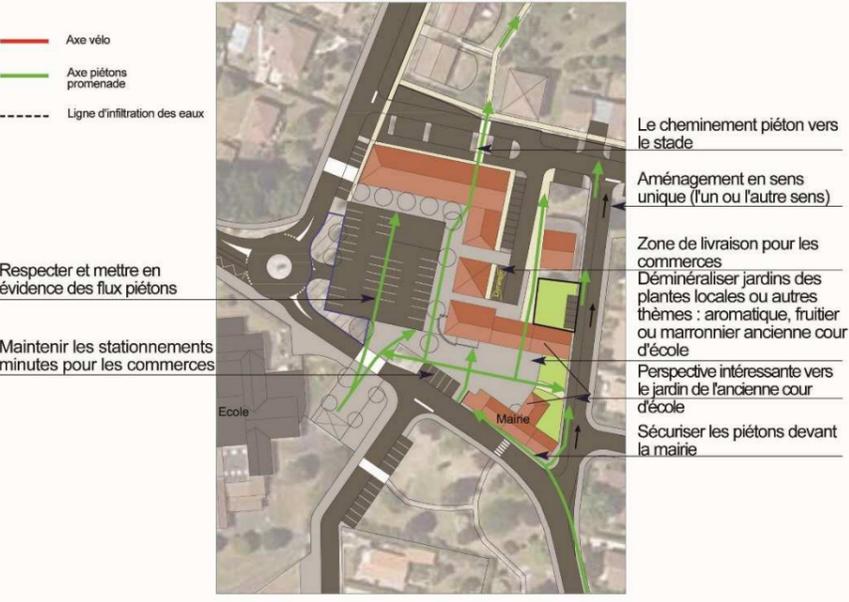


Place de Genainville

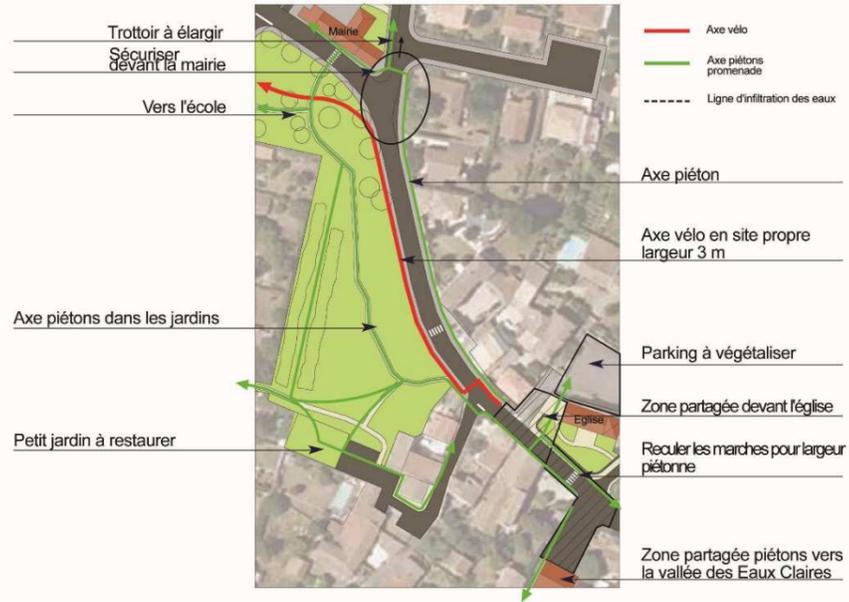


- 1- Introduire des déplacements sécurisés en ralentissant la circulation et en créant pour les piétons et les vélos des circulations propres et partagées
- 2- Reprendre les grands motifs de la commune et les relier : la vallée des eaux claires, les bois, les chemins et les promenades, les jardins, la place, l'église, et le village du Verger
- 3- Organiser des premiers plans dégagés, peu encombrés des mobilier et mettant en avant le végétal
- 4- Réintroduire une grande trame naturelle qui se superpose au centre bourg

le jardin de l'ancienne école (parvis de la mairie)



De l'église à la place et le parc Simard



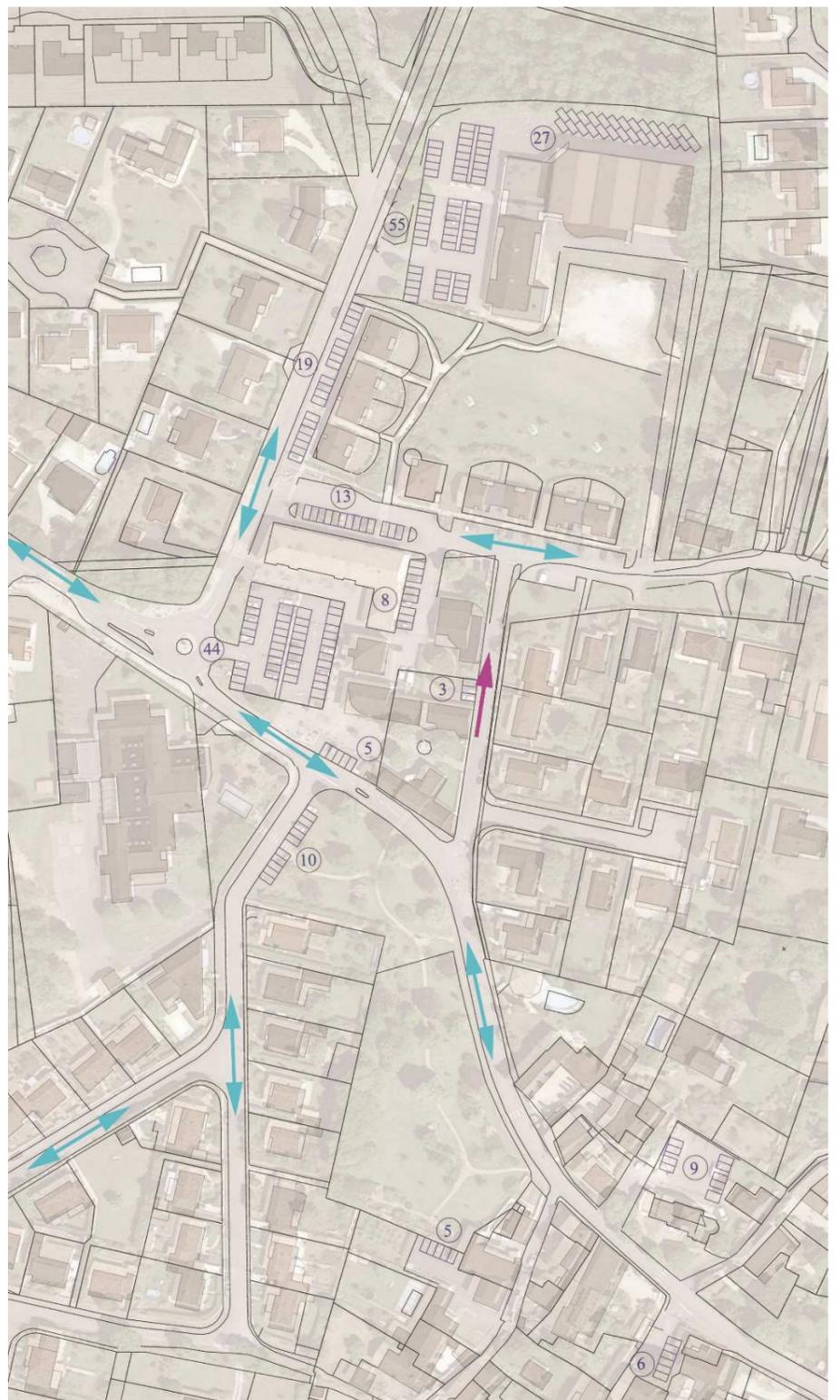


Le plan de circulation

Le stationnement

Aujourd'hui

Demain



Le plan de circulation

Les rues sont conservées en double sens, excepté la rue des Ecoles, avec un sens unique depuis la RD 104.

Pour élargir le trottoir côté place et fluidifier la circulation

Le stationnement

Les places de stationnement sont conservées.

Pour la place de Genainville 7 places supplémentaires ont été prévues

Dans la plupart des cas le projet est de désimperméabiliser (stationnement en pavés enherbés ou similaire).



Le projet

La rue de Peusec - 1



Carrefour RD 81
Stationnement bus

Partie intermédiaire 1

Plateau Pôle enfance

Partie intermédiaire 2

Devant salle des fêtes

Partie urbaine

Créer un axe privilégié en marquant l'entrée du bourg, en sécurisant les déplacements, et en créant des accroches avec l'existant (le bois, le Pôle Enfance, la Salle des Fêtes, et les images des lotissements plantés)

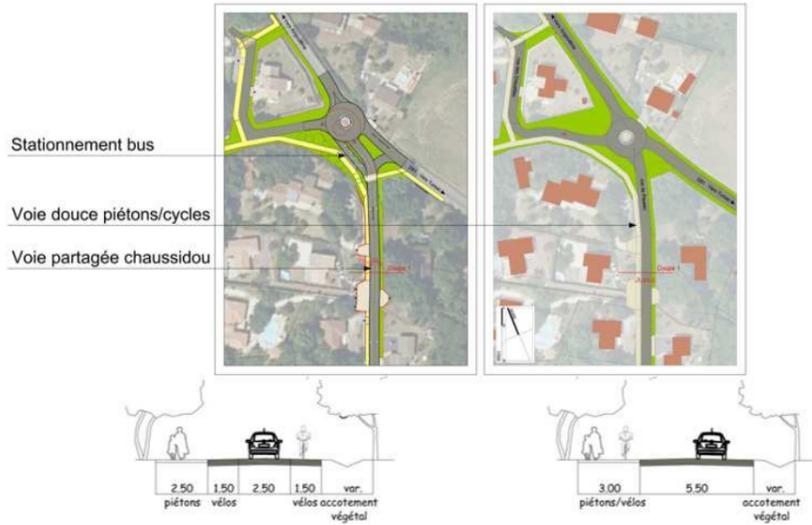




Le projet

La rue de Peusec - 2

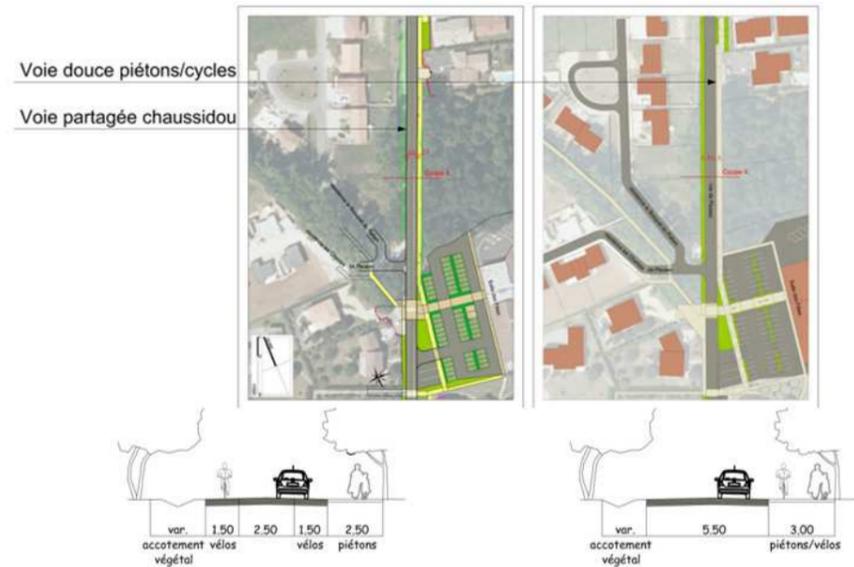
Le carrefour avec la RD 81



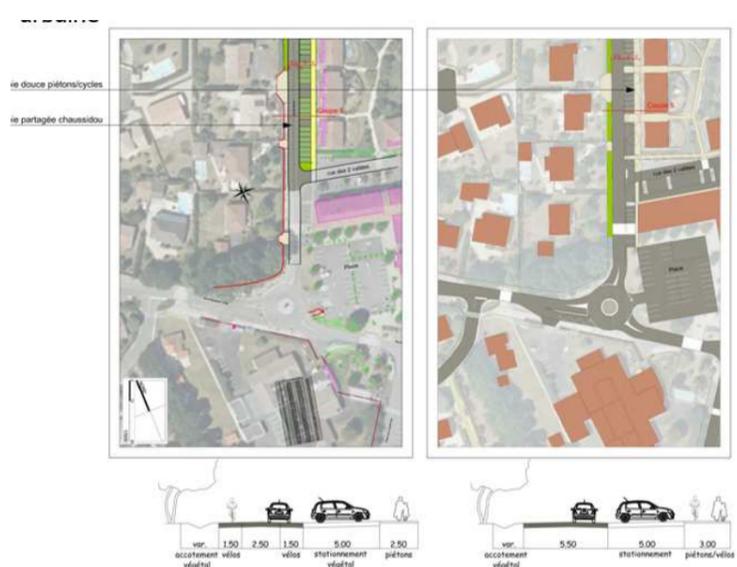
La partie intermédiaire n°1



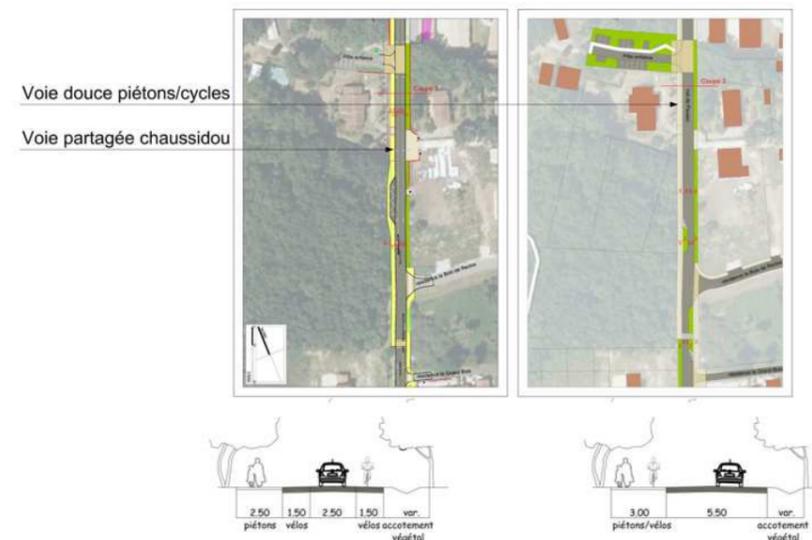
Au niveau du Pôle Enfance



La partie intermédiaire n°2



La partie urbaine



Choisir 2 solutions de déplacement :

- La voie douce partagée (vélos et piétons)
- La voie circulée partagée (voitures et vélos)



Le projet

La Place de Genainville

La place doit être révélée par un premier plan transparent, et par des stationnements végétalisés

Nouvelle entrée/sortie

Fermeture entrée existante

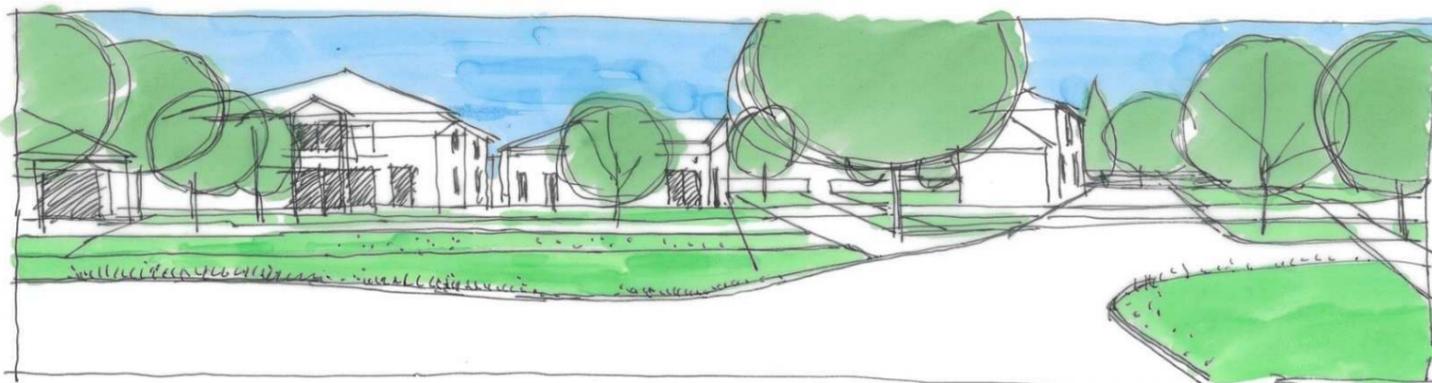


Allées piétonnes

Parkings végétalisés

Emplacement marché

Parvis existant





Le projet

**Le jardin de l'ancienne école (parvis de la mairie)
 les abords de l'école et le parvis**

Le jardin de l'ancienne école, ou parvis de la mairie est un lien qui devient intimiste, ombragé agréable pour s'y rencontrer, ou s'y reposer.
 Ce sera un jardin, avec des essences locales, ou un jardin d'odeurs, ou bien la reconstitution d'une cour d'école ombragée avec des platanes.



Les carrés de jardin

Allée principale

Stationnements minute

Élargissement du trottoir devant la Mairie

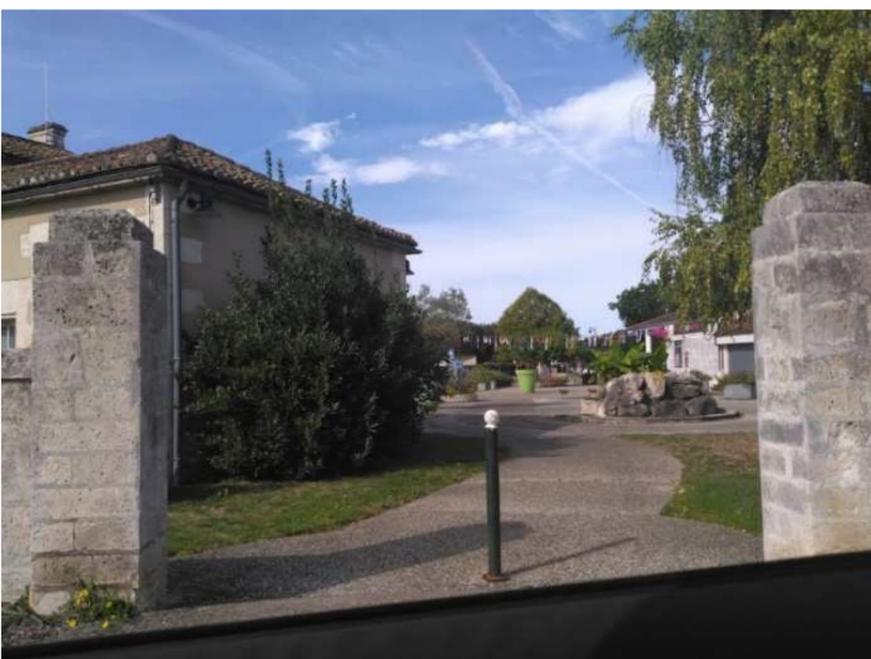
Espace livraison

Parking supplémentaire

Élargissement du trottoir

Perspective

Sécurisation du carrefour rue des écoles





Le projet

Les abords de l'église



Les ambiances de l'église seront respectées, et reprises pour un parking et un jardin végétal.
 Un parvis annoncera le sentier des Rochers.

Trottoir PMR

Plateau église

Parkings végétalisés

Jardin de l'église

Trottoir PMR côté église

Parkings végétalisés

Restaurant





Le projet

Le parc Simard- le petit jardin – le parvis de l'école

Voie douce piétons/cycles

Garage à vélos sur zone partagée

Stationnement végétalisé

Extension parc et promenade

Le petit jardin



Le parc Simard se prolongera jusque sur la place, par ses ambiances plantées.

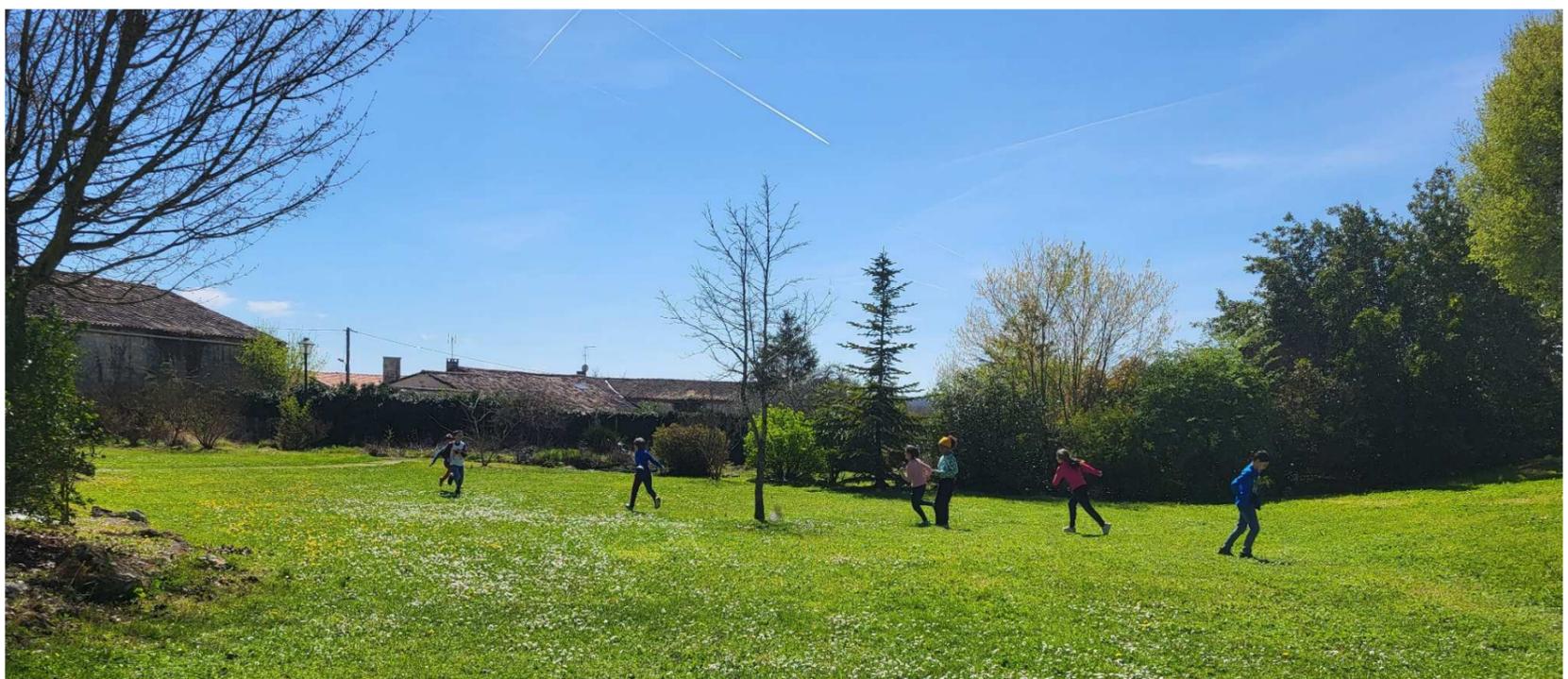
Ces chemins seront des liens entre les lieux d'usage et les lieux de détente, de jeux, et de repos.

Les vélos pourront aussi le traverser.

Bande cyclable

Parc Simard

Stationnement végétalisé parking bibliothèque

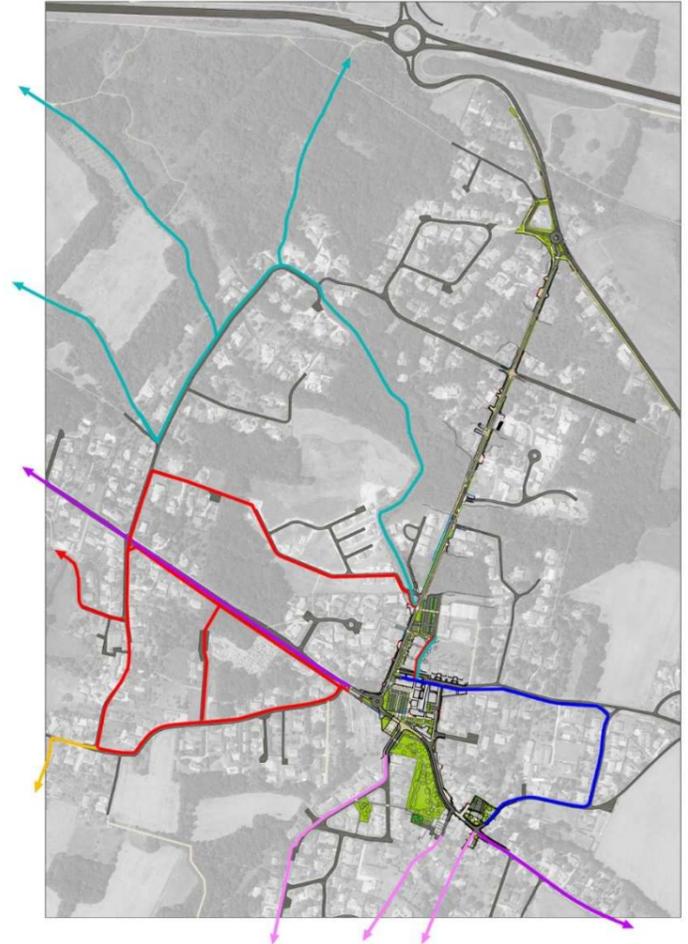




Le plan global du centre bourg



La superposition du projet et les parcours



Le plan global et un parcours

Le carrefour avec la RD 81 l'entrée du bourg ou le haut de la rue de Peusec	6	
Un point de rencontres devant le Pôle enfance	7	5 Le sentier
Le long de la rue de Peusec et le thalweg	8	
La partie urbaine de la rue de Peusec	9	4 Point de rencontres salle des fêtes, rue de Peusec, sentier, 3 La salle des fêtes
La place de Genainville	10	2 Le passage vers la salle des fêtes
Le parvis de l'école	11	1 L'ancienne cour d'école
le passage vers le parc	12	
Le petit jardin vers la bibliothèque	13	
la place vers la vallée des Eaux Claires	14	16 les abords de l'église
	15	